

Peste porcine africaine

État des lieux général et perspectives

Un an et demi après la détection du virus dans le sud de notre pays, le SPW, en collaboration étroite avec l'AFSCA, vous propose de faire le point sur la situation. Un communiqué complet est disponible à l'adresse suivante : <https://www.wallonie.be/fr/peste-porcine-africaine>

Grâce aux mesures strictes qui ont été prises conjointement et en parfaite collaboration par le *Service public de Wallonie Environnement* et l'AFSCA (Faune domestique) et à une gestion quotidienne saluée et érigée en exemple par l'ensemble des experts européens, la maladie a pu être contenue au sud de la Province du Luxembourg et préserver nos élevages de porcs. Le recouvrement du statut indemne de peste porcine africaine au niveau de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) chez tous les suidés en Belgique (il est maintenu pour les porcs domestiques) et au niveau européen ne pourra être obtenu que 1 an après le dernier cas positifs, délai qui pourra peut-être être raccourci s'il s'agit de vieux os, mais sans aucune garantie.

À la date du 02 mars 2020, 4.879 sangliers ont été analysés dont 832 se sont avérés positifs tous au sein de la zone infectée définie par la législation européenne. La situation s'est stabilisée ces derniers mois. En effet, depuis le 11 août 2019, date du dernier cas dit « frais », seulement cinq nouveaux sangliers positifs ont été retrouvés et ceux-ci étaient sous forme d'ossements. La découverte des derniers ossements positifs date du 21 février de cette année. Une analyse sur ces restes a également pu déterminer que ces animaux étaient morts depuis 3 à 6 mois, et même plus de 6 mois pour la dernière carcasse retrouvée et deux de celles découvertes cet automne.

Pour autant, la maladie n'est pas encore derrière nous. Ce n'est pas fini ! Il est crucial que chacun continue de rester vigilant car le risque n'est pas écarté et on n'est pas à l'abri d'une recrudescence des cas. De plus, la maladie reste très présente dans d'autres régions d'Europe en se propageant d'Est en Ouest (dans l'Ouest de la Pologne, des sangliers positifs ont maintenant été découverts à seulement 12 km de la frontière avec l'Allemagne). Même une fois indemne (espérons-le), le risque restera présent. C'est pourquoi, le SPW et l'AFSCA continuent à travailler ensemble à informer et sensibiliser toutes les personnes impliquées dans cette lutte. C'est uniquement avec l'aide de chacun qu'il sera possible d'éradiquer définitivement cette maladie de notre territoire et d'éviter toute réintroduction par après.

Restez informés en consultant notre page Internet (lien ci-dessus) spécialement dédié à la peste porcine africaine ou le site de l'AFSCA. Ils sont régulièrement mis à jour et reprennent de nombreuses informations pratiques (cartes, circulation, mesures ...) concernant ce dossier :

- <http://www.favv-afsca.fgov.be/ppa/>
- <https://www.wallonie.be/fr/peste-porcine-africaine>